

Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2019/68 /PDG portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer, Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement de M. Stéphane LE MOING dans ses fonctions,

Décide

<u>Article 1^{er}</u> : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction** régionale Auvergne – Rhône Alpes, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sébastien FERRA	Directeur régional à Lyon	 Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale Certifier toute pièce ayant une incidence en comptabilité budgétaire et générale Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle Liquider et ordonnancer les aides Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Denis CHEMINAT	Directeur régional délégué à Clermont-Ferrand	 En cas d'empêchement du directeur Régional : - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce ayant une incidence en comptabilité budgétaire et générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Fabrice GUICHON	Directeur régional délégué à Lyon	

2 rue du Maupas - 87040 Limoges cedex 1 tél. 05 55 12 00 00 - fax 05 55 12 00 14

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Philippe VOISIN	Chef du service contrôles à Lyon et par intérim à Clermont-Ferrand, Adjoint au responsable de site à Lyon	En cas d'empêchement du directeur Régional : - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce ayant une incidence en comptabilité budgétaire et générale - Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides agricoles - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Christine GERARDIN	Cheffe du service formation professionnelle et emploi, Adjointe au responsable de site à Clermont-Ferrand	En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués : - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce ayant une incidence en comptabilité budgétaire et générale - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides Dans son domaine de compétence : - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Régis BECT	Chef du service général et informatique à Lyon	En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués : - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce ayant une incidence en comptabilité budgétaire et générale - Certifier les frais de déplacement
Céline CANALS	Cheffe du service formation professionnelle et emploi à Lyon	En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués : - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles Dans son domaine de compétence : - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Bernard MARIN	Chef du service agriculture et développement rural à Clermont-Ferrand	En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, et dans son domaine de compétence : - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides agricoles - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
André FARON	Adjoint à la Cheffe du service formation professionnelle et emploi à Lyon	En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, et de la Cheffe de service : - Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Viviane MATARIN	Adjointe à la Cheffe de service formation professionnelle et emploi à Clermont-Ferrand	En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, et de la Cheffe de service : - Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Anne-Laure GUILLEBERT	Adjointe au Chef du service des contrôles à Lyon	En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, et du Chef de service : - Certifier les frais de déplacement Dans son domaine de compétence : - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Vincent BAUDOUIN	Adjoint au Chef de service des contrôles à Clermont-Ferrand	En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, et du Chef de service : - Certifier les frais de déplacement Dans son domaine de compétence : - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Bertrand COIFFARD	Adjoint au Chef du service agriculture et développement rural à Clermont-Ferrand	En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, et du Chef de service - Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides agricoles
Joëlle PRUVOST	Adjointe au Chef du service agriculture et développement rural à Lyon	
Sylvie TAGNARD DE BONNEVILLE	Cheffe du secteur intrumentation - Ordonnancement à Lyon	En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués, des Chefs de service et adjoints, pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence : - Liquider et ordonnancer les aides agricoles
Christophe STAMBOULI	Chef du secteur Contrôles administratifs à Clermont-Ferrand	
Michel Laurent CHAPAS	Cheffe du secteur formation professionnelle à Lyon	En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués, des Chefs de service et adjoints, pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence : - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Corinne PAMOULE	Cheffe du secteur Aides Nationales à Clermont-Ferrand	
Aurélie RENAUD	Cheffe du secteur contrôles hors surfaces à Lyon	En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués, des Chefs de service et adjoints, pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence : - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Aurélie POUMEROL-GALLET	Cheffe du secteur contrôles surfaces à Lyon	
David AGNIEL	Chef du secteur contrôles animaux à Lyon	
Cécile BRETTE	Cheffe du secteur contrôles animaux et hors surfaces à Clermont-Ferrand	

<u>Article 2</u> : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction Régionale Auvergne – Rhône Alpes**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sébastien FERRA	Directeur régional à Lyon	 Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire Signer les congés annuels et les autorisations d'absence Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Denis CHEMINAT	Directeur régional délégué à Clermont-Ferrand	En cas d'empêchement du directeur Régional - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier
Fabrice GUICHON	Directeur régional délégué à Lyon	parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence Dans leur domaine de compétence : - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Philippe VOISIN	Chef du service contrôles Lyon et par intérim à Clermont-Ferrand, Adjoint au responsable de site à Lyon	En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, dans leur domaine de compétence :
Bernard MARIN	Chef du service agriculture et développement rural à Clermont-Ferrand	Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire Signer les congés annuels et les autorisations d'absence Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Régis BECT	Chef du service général et informatique à Lyon	

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Céline CANALS	Cheffe du service formation professionnelle et emploi à Lyon	En cas d'empêchement du Directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, dans leur domaine de compétence et pour leur site respectif: - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
André FARON	Adjoint à la Cheffe du service formation professionnelle et emploi à Lyon	
Christine GERARDIN	Cheffe du service formation professionnelle et emploi, Adjointe au responsable de site à Clermont-Ferrand	
Viviane MATARIN	Adjointe à la Cheffe de service formation professionnelle et emploi à Clermont-Ferrand	
Bertrand COIFFARD	Adjoint au Chef du service agriculture et développement rural à Clermont-Ferrand	En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués, des Chefs de service, dans leur domaine de compétence : - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Joëlle PRUVOST	Adjointe au Chef du service agriculture et développement rural à Lyon	
Anne-Laure GUILLEBERT	Adjointe au chef du service des contrôles à Lyon	En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués, des Chefs de service, dans leur domaine de compétence et pour leur site respectif: - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Vincent BAUDOUIN	Adjoint au chef du service des contrôles à Clermont-Ferrand	
Sylvie TAGNARD DE BONNEVILLE	Cheffe du secteur intrumentation - Ordonnancement à Lyon	
Christophe STAMBOULI	Chef du secteur Contrôles administratifs à Clermont-Ferrand	
Michel Laurent CHAPAS	Cheffe du secteur formation professionnelle à Lyon	
Chantal DETHURENS	Cheffe du secteur apprentissage et assistance Sylaé à Lyon	En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués, des Chefs de service et adjoints, pour leur site respectif et dans leur
Dominique PARIENTY	Cheffe du secteur contrôles et contentieux à Lyon	domaine de compétence : - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier
Zohra ROJO ROMEO	Cheffe du secteur outils et méthodes à Lyon	parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Aurélie RENAUD	Cheffe du secteur contrôles hors surfaces à Lyon	
Aurélie POUMEROL-GALLET	Cheffe du secteur contrôles surfaces à Lyon	
David AGNIEL	Chef du secteur contrôles animaux à Lyon	
Corinne PAMOULE	Cheffe du secteur aides nationales à Clermont-Ferrand	
Cécile BRETTE	Cheffe du secteur contrôles animaux et hors surfaces à Clermont-Ferrand	

<u>Article 3 :</u> La présente décision annule et remplace toute décision antérieure. Elle prend effet à compter du 1^{er} juin 2019.

Fait à Limoges,

le 23 AOUT 2019

: a Président Directeur général

Stéphane LE MOING

M. Président directeur général (original)

Ampliation:

M. l'Agent comptable

Copies:

- M. Sébastien FERRA
- M. Denis CHEMINAT
- M. Fabrice GUICHON
- M. Philippe VOISIN

Mme Christine GERARDIN

M. Régis BECT

Mme Céline CANALS

M. Bernard MARIN

M. André FARON

Mme Viviane MATARIN

Mme Anne-Laure GUILLEBERT

M. Vincent BAUDOUIN

M. Bertrand COIFFARD

Mme Joëlle PRUVOST

Mme Sylvie TAGNARD DE BONNEVILLE

M. Christophe STAMBOULI

M. Michel Laurent CHAPAS

Mme Corinne PAMOULE

Mme Aurélie RENAUD

Mme Aurélie POUMEROL-GALLET

M. David AGNIEL

Mme Cécile BRETTE

Mme Chantal DETHURENS

Mme Dominique PARIENTY

Mme Zohra ROJO ROMEO

DRH

DFJL